

ERNOLSHHEIM-BRUCHE Education nationale Questions en souffrance

À l'initiative du syndicat Unsa, un forum sur la souffrance au travail des personnels de l'Éducation nationale a eu lieu ce mardi à Ernolsheim-Bruche. Quelque 150 personnes ont assisté à cette journée qui a permis d'aborder hautement moral, burn out et risques psychosociaux. Derrière ces mots, des situations d'un mal-être préformé qui, observe le syndicat, augmente ces dernières années dans le corps enseignant et les autres métiers de l'Éducation nationale.

Les origines et mécanismes en sont complexes, ont souligné les intervenants, dont Jean-Georges Rohmer, docteur en psychiatrie, Patrick Schanté, secrétaire académique du Sien-Unsa (syndicat des inspecteurs de l'Éducation nationale) ou encore le médecin Michèle Ganier (coordinatrice du service prévention à l'inspection académique).

Les collègues, « premiers veilleurs »

Les pressions subies ont des sources diverses : institutionnelle, sociale, hiérarchique, parents d'élèves... « Les difficultés naissent du conflit entre ces différentes attentes contradictoires », analyse Patrick Schanté. Quand s'y ajoute la surcharge de travail régulièrement pointée du doigt, et que le tout se double d'une incapacité à s'ouvrir de ses problèmes à l'entourage, c'est là qu'apparaissent les risques de passage à l'acte violent sur soi ou

sur les autres. Au fil de la journée, les témoignages de la salle sont venus corroborer les processus décrits par les spécialistes. La parole s'est libérée pour, par exemple, évoquer ici « une grande lassitude après trente, quarante années devant les enfants » là, le cas d'une « stagiaire en dépression parce qu'elle avait été confiée à une personne elle-même surchargée » ; telle enseignante dit « ressentir un manque de prise en compte en tant qu'individu dans le collectif », une autre confesse « entendre des collègues parler de suicide ». Derrière toutes ces remarques, le tableau noir brossé de conditions d'exercice dégradées, c'est la question des outils de prévention qui est posée. Le premier de ceux-ci, ont rappelés les orateurs, n'est autre que l'environnement professionnel, le plus à même de détecter les signes avant-coureurs de ces cas de personnes près de basculer. Un souhait a été plusieurs fois formulé : celui de pouvoir compter sur « une vraie gestion des ressources humaines et des carrières, aujourd'hui quasi inexistante dans l'Éducation nationale », alors que les profils et horizons des personnels n'ont jamais été aussi variés. Des enseignants qui ont aussi exprimé le manque de valorisation qu'ils éprouvent vis-à-vis de leur travail : « Pas que pécuniaire, mais aussi symbolique », lâche cette professeuse.

O.T.

OBERHAUSBERGEN Réforme des rythmes scolaires La classe du samedi refusée

Un premier projet d'aménagement de la semaine scolaire proposé par la commune d'Oberhausbergen a été refusé par l'Éducation nationale le mois dernier. Ce projet incluait une demande de dérogation pour que les 380 enfants de maternelle et d'élémentaire aient classe le samedi matin. La dérogation a été refusée au nom de la « cohésion territoriale ». Des parents d'élèves d'Oberhausbergen se disent prêts à contester ce refus devant la justice administrative.

Les motifs de la décision sont relativement simples : le collège de Mundolsheim, collège de rattachement de l'école élémentaire d'Oberhausbergen, organise ses

cours le mercredi matin. A Oberhausbergen, des enfants d'une même fratrie d'âge différents auraient donc pu avoir classe le mercredi et le samedi. D'autre part, toutes les autres communes de la communauté urbaine de Strasbourg ont opté pour l'école le mercredi matin, le refus s'expliquant donc par un souci de « cohésion territoriale ». Le premier projet refusé, il reste à la nouvelle municipalité d'Oberhausbergen à élaborer en urgence un nouveau projet d'aménagement des rythmes scolaires, à déposer avant le 6 juin prochain. Avec classe le mercredi matin pour les élèves du premier degré, cette fois.

P.S.E.J.

ELECTIONS EUROPÉENNES Carnets de campagne Meetings et débats

« NOUS CITOYENS » CE SOIR À STRASBOURG. - Denis Payre et Xavier Dessoigne, respectivement président et tête de liste Est de « Nous Citoyens », seront en meeting ce soir à 19 h 30 au foyer Saint-Louis à la Robertsau à Strasbourg. « Mouvement citoyen politique non partisan », « Nous Citoyens » est l'un des 23 mouvements qui présentent une liste aux européennes du 25 mai dans la circonscription Est.

MARTIN SCHULZ EN LORRAINE. - Après son meeting à Nantes lundi, la tête de liste des sociaux-démocrates européens Martin Schulz s'arrête en Lorraine demain, où l'attend Catherine Trautmann, n° 2 sur la liste de l'Est. Les deux candidats donneront notamment un meeting à Forbach à 18 h ce vendredi soir. Forbach, où leur concurrent du FN Florian Philippot s'était présenté aux dernières municipales.

STRASBOURG Gérald De Palmas à l'affiche de la Fête de la Musique

La tête d'affiche de la 33^e édition de la Fête de la musique à Strasbourg sera Gérald De Palmas. L'artiste pop rock français donnera un concert place Kléber le samedi 21 juin au soir. Auteur, compositeur et interprète, Gérald De Palmas présentera son sixième album sobrement intitulé De Palmas.

Les 11 titres de ce nouvel opus, en anglais et en français, ont été enregistrés avec ses musiciens dans les conditions de live.



Gérald De Palmas sera sur la place Kléber. PHOTO ARCHIVES DNA

COMPLÉMENT

Municipales à Mutzig

Dans notre compte rendu d'audience du tribunal administratif de Strasbourg hier, titre « Municipales à Mutzig : un courriel à 35 correspondants », s'est glissée une erreur. Le courriel en question, envoyé

peu avant le premier tour de scrutin, ne l'a pas été par l'épouse du candidat Jean-Luc Schickelé, élu maire depuis, mais par l'épouse d'un de ses colistiers, à l'insu de la tête de liste. Rappelons que le rapporteur public a proposé mardi le rejet de la requête.

SANTÉ Après des convocations dans le Haut-Rhin

L'Ordre des infirmiers est « contesté »

L'adhésion des infirmiers à un Ordre restera-t-elle obligatoire ? Après les convocations de non-inscrits haut-rhinois à la gendarmerie, la ministre de la Santé vient d'annoncer que l'avenir de cette jeune instance était « menacé ».

Tout est parti du Haut-Rhin. Plusieurs infirmières y ont été convoquées à la gendarmerie, pour ne pas avoir versé leur cotisation obligatoire à l'Ordre. Salariées d'établissements de santé, elles avaient refusé d'envoyer un chèque, comme la majorité de leurs collègues, au risque de poursuites pouvant déboucher sur une peine allant jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende.

Prise par le parquet de Mulhouse, cette mesure a mis le feu aux poudres. Les syndicats se sont emparés d'une affaire suscitant une vive émotion dans le monde de la santé. Face à ces « intimidations policières » selon FO, des courriers ont été adressés à l'Agence régionale de santé (ARS). Les députés ont été alertés. C'est l'un d'eux, Jean-Luc Reitzer (UMP), qui est monté au créneau mardi lors de la séance des questions au gouvernement, à l'Assemblée nationale.

« Sans légitimité »

Jugeant « particulièrement choquant » ce qu'ont vécu les infirmières de Village-Neuf et de Masevaux, prises en photo et contraintes de donner leurs empreintes digitales, le député haut-rhinois a interpellé la ministre de la Santé sur ses intentions concrètes. Elle-même n'a jamais caché son scepticisme sur la nécessité pour les infirmiers d'adhérer à un Ordre.



Les syndicats haut-rhinois dénoncent une procédure « scandaleuse et totalement injustifiée ». PHOTO ARCHIVES DNA

La réponse ministérielle a été cinglante, à propos d'une « situation qui n'est évidemment pas satisfaisante ». Elle n'a pas manqué de rappeler que cet Ordre est né sous la droite, « alors que l'écrasante majorité des infirmiers ont marqué depuis le départ leur opposition à sa création ». Ce qui a permis à la ministre socialiste de se montrer très ferme : « L'Ordre national des infirmiers est très contesté, il est sans légitimité et son avenir est donc menacé ». En particulier, un groupe d'élus socialistes travaille à des « propo-

sitions », dont l'une serait la fin de l'obligation de s'inscrire à l'Ordre. « Elle ne correspond pas à la situation vécue par les infirmiers », tranche la ministre, rappelant que 85 % d'entre eux n'exercent pas en libéral. Pour James Marilly, secrétaire général de FO Santé dans le Haut-Rhin, c'est « une bonne nouvelle ». Mais ce n'est qu'un premier pas. Le parquet mulhousien s'est saisi de cette affaire, alors que l'Ordre des infirmiers d'Alsace a déclaré n'avoir pas déposé plainte.

LE CHIFFRE

13 500

C'est l'effectif infirmier exerçant en Alsace dans des établissements de santé. Au total, leur nombre dépasse dans la région 18 000 actifs, y compris en libéral.

L'instance ordinaire s'est contentée de signaler les non-inscrits à la justice et à l'ARS. Les poursuites en cours, basées sur l'application stricte de la loi, seront-elles levées, alors que d'autres dossiers seraient en instance ? De source syndicale, une « mobilisation massive » devant les hôpitaux serait en projet, au cas où des infirmières recevraient de nouvelles convocations. La CFTC-Santé fait ainsi part de nouvelles convocations à Saint-Louis. Du coup, Adrien Morel, pour l'UNSA, « s'oppose fermement à une procédure scandaleuse et totalement injustifiée, cette adhésion ayant vocation à devenir facultative dans quelques semaines ». De son côté, l'ARS avait déjà renoncé à exiger l'inscription des infirmières, la loi de 2006 n'étant pas appliquée dans les faits. Son directeur, Laurent Habert, a écrit au procureur de Mulhouse pour lui faire part de sa position et évoquer la modification législative actuellement en préparation. Évolution qui ne va pas dans le sens des injonctions à payer faites dans le Haut-Rhin. Elle les rendrait même « inopportunes ». ■ DIDIER ROSE

ELECTIONS EUROPÉENNES Liste « Pour l'Union, une génération d'action »

Des jeunes entrepreneurs

Il est le plus jeune candidat de France aux européennes. Tête de liste pour le Grand Est de « Pour l'Union, une génération d'action », Ismaël Boudjekada, pas encore 19 ans, veut rassembler les indépendants de bonne volonté pour une Europe fédérale, sociale et économiquement cohérente.

EN 6^e, IL COMMENCE à s'intéresser à la politique ; et en 4^e, il lit déjà des rapports de la Cour des comptes... Son père était, il y a 20 ans, colistier de Pierre Moscovici dont il est resté l'ami, mais c'est tout seul, et à l'encontre des conseils familiaux, qu'Ismaël Boudjekada affirme s'être lancé en politique.

Un revenu de base

Son parti, « Pour l'Union, une génération d'action » a été créé en 2011 et se veut très radical, économiquement parlant. « Nous voulons répartir sur des bases saines en restructurant la dette pour arrêter l'austérité qui ne mène à rien et donner de l'oxygène à l'économie européenne », résume-t-il. Le jeune homme explique que ce

qu'il faut à l'Europe, « pour arrêter de ne se focaliser que sur des questions économiques et monétaires, c'est un gouvernement à proprement parler, une Europe fédérale qui porte de nouvelles ambitions sociales ». Il envisage des mesures sociales, comme un revenu de base, c'est-à-dire un salaire inconditionnel versé à tous pour prendre en charge les dépenses vitales, calculé selon les pays et financé par une taxe Tobin sur les transactions financières, à 5 %, dans toute l'Europe. « Cette taxe permettrait de sauver l'euro, de relancer l'économie et de financer ce revenu de base, tout en permettant aux employeurs de revaloriser les salaires, de rembaucher », calcule-t-il.

Deux Alsaciens

Sa liste pour le Grand Est est composée « de personnalités diverses, de toutes religions et origines sociales », dont deux Alsaciens, un Mulhousien et un Vieux-Thannois gérants de société. Même si les noms à consonance étrangère représentent 50 % de la liste, « ce n'est qu'un hasard, nous ne voulons pas jouer le jeu du communautarisme. Nous rassemblons des personnes qui pensaient ne rien avoir à faire en politique mais qui veulent s'investir et apporter leur pierre, leurs qualités, à un projet cohérent », déclare Ismaël Boudjekada.



Ismaël Boudjekada (à droite), le plus jeune candidat aux européennes en France, avec les numéros 3 et 5 de sa liste, le Vieux-Thannois Frank Calkmak et le Mulhousien Furkan Erden. PHOTO DNA - M.M.

« Tant qu'on ne sera pas capables, à 28, d'être cohérents, il ne faut pas accepter de nouveaux membres ». Déjà, le jeune homme se voit confronté aux difficultés de tous les petits partis. « Je me bats pour obtenir le bulletin de vote commun, pour éviter l'impression de millions de bulletins que les indépendants, même s'ils ne sont pas farfelus, ne peuvent financer... », dit-il après avoir saisi le tribunal administratif « pour faire respecter le principe d'équité ». ■

MICHÈLE MARCHETTI